

*Société canadienne des postes—Loi*

Le bureau de poste régional, par exemple le bureau de poste régional de Calgary, est accusé de tous les maux et, dans certains cas, avec raison. Le courrier en provenance d'Edmonton est parfois bloqué à Calgary jusqu'à sept jours—d'après ce qu'on me dit—avant d'en sortir, car c'est là que se situe le goulot d'étranglement. Mais il ne faut pas rejeter toute la faute sur le bureau régional de Calgary, car son directeur n'a aucun pouvoir. Si un de ses employés ne fournit pas un travail satisfaisant, il doit communiquer avec Ottawa. Et j'ai su, de source bien informée, qu'il fallait parfois trois mois avant qu'Ottawa ne réponde. A ce moment-là, tout le monde a oublié l'incident et les raisons pour lesquelles l'employé aurait dû être congédié sur-le-champ.

Si vos employés ne sont pas fiables jusqu'au dernier échelon, le service laissera à désirer. Au sein d'une entreprise privée ou au sein d'un ministère gouvernemental, il faut qu'il y ait une chaîne hiérarchique. Le chef de l'entreprise, le p.-d.g. ou le président du conseil devrait pouvoir mettre le doigt sur le bobo et découvrir qui est à la source du retard. Parfois, ce sont les cadres qui sont à blâmer, et non les employés.

J'ai appris à ma grande surprise que pendant la dernière grève de la Fonction publique, les cadres d'un des bureaux de poste régionaux de Toronto allaient tous travailler, même s'il n'y avait pas de courrier à livrer. Les membres des services de sécurité étaient tous au travail, même s'il n'y avait pas de courrier à protéger et pas d'employés pour faire le travail. Les cadres supérieurs se rendaient au travail tous les jours pour jouer aux cartes et les contribuables devaient les payer. Je trouve que c'est injuste. On ne devrait pas extorquer de l'argent aux contribuables de la sorte. Si les travailleurs sont absents, les cadres ne devraient pas être payés pour leur présence. Voilà un des problèmes qui se posent à l'heure actuelle, il n'y a aucune voie hiérarchique aux Postes. Presque tout doit passer par le sommet, à Ottawa. Il faut procéder de la sorte pour les choses les plus simples, ce qui coûte beaucoup d'argent et pose bien des problèmes.

Il n'est donc pas surprenant que les travailleurs soient frustrés quand ils voient une personne se prélasser pendant qu'ils travaillent à plein temps et font de leur mieux pour gagner leur salaire alors que leur voisin qui ne fait pas grand chose gagne autant qu'eux. On ne fait rien pour remédier à la situation parce que personne n'est responsable. Il faut écrire à Ottawa pour demander si l'on peut congédier tel employé qui ne fait pas son travail ou le frapper ou prendre des sanctions contre lui. Si nous voulons créer une société de la Couronne, il faudrait suivre l'exemple d'une entreprise privée. Une entreprise privée ne supporterait pas de tels abus, sinon elle irait à la faillite. Peu importe que les Postes soient une société de la Couronne ou un ministère, on ne devrait pas supporter de tels abus non plus.

Je ferai très attention à la question de la voie hiérarchique lorsque la mesure entrera en vigueur. J'espère que le président et les membres du conseil d'administration y accorderont une grande importance car c'est un des problèmes qui sont responsables du chaos qui règne aux Postes à l'heure actuelle.

Nous avons investi des milliers de dollars pour automatiser les Postes. Il paraît que certaines machines qui ont coûté

plusieurs milliers de dollars n'ont encore jamais été utilisées. Elles n'ont jamais été utilisées et elles sont toujours là. Je le répète, c'est une preuve qu'il n'y a pas de voie hiérarchique. Personne n'assume cette responsabilité et cela ne devrait pas être le cas. Cet exemple se répète dans maints endroits au Canada. J'ai soulevé cette question devant le comité permanent des comptes publics il y a deux ans. J'ai été stupéfait par le nombre de représentants du ministère des Postes qui semblent croire que tout va bien.

● (1620)

Cela s'est déjà produit à Toronto. Il y a l'histoire d'une petite vis qui avait causé la panne d'une machine automatique. Le machiniste en acheta alors une autre pour 15c. et l'installa sur la machine. La machine ainsi réparée se remit à fonctionner. Cet individu fut signalé à la direction car on estima qu'il avait fait quelque chose de très grave.

Il fut convoqué devant la direction parce qu'elle voulait savoir pourquoi il avait pris cette décision. La direction lui annonça que la prochaine fois il sera congédié s'il récidivait. Cet homme aurait dû respecter la procédure, c'est-à-dire écrire une demande pour une vis et il aurait dû la présenter au bureau. Elle aurait probablement été transmise à Ottawa où elle se serait alors perdue dans le fatras de la papeterie et la machine serait restée immobilisée pendant trois semaines. Lorsque nous entendons parler d'incidents de ce genre il n'y a plus rien d'étonnant à ce que le courrier ne nous arrive plus. Il faut instaurer une échelle hiérarchique. Lorsqu'un travailleur comme celui-là pose un geste louable, alors il faut le féliciter au lieu de lui dire qu'il sera renvoyé la prochaine fois qu'il prend l'initiative d'acheter une vis de 15c.

Une autre chose m'inquiète à propos des Postes, c'est qu'on semble n'y avoir aucune imagination quant à l'avenir. Quelqu'un a dit l'autre jour que les peuples qui manquent d'imagination périssent. Je pourrais montrer aux députés des bureaux de poste, partout au Canada, qui ont été construits il y a à peine deux ans, trois ans ou cinq ans, et qui ne répondent plus aux besoins. Je suis conscient qu'à certains endroits cela s'explique.

Par exemple, il y a la ville d'Airdrie, en Alberta. Cette ville connaît probablement le plus fort taux de croissance de tout le Canada. En quelques années à peine, la population y est passée de 1,000 ou 2,000 à 10,000 habitants. C'est une véritable ville champignon. Le bureau de poste n'est pas à la hauteur de la tâche, et cela depuis quatre ans.

Depuis que je suis député, j'ai écrit à chaque ministre des Postes et les fonctionnaires me répondent chaque fois qu'ils savent que le service postal laisse à désirer, que les gens doivent faire la queue trente minutes devant le guichet pour avoir leur courrier et qu'il n'y a pas assez de cases. Pourquoi ne fait-on rien à ce sujet?

Plus de la moitié des quelque 6,000 habitants d'Airdrie habitent du côté est de la route et doivent la traverser pour aller chercher leur courrier. Une pharmacie, et peut-être une douzaine d'autres commerçants, a offert d'ouvrir un bureau de poste. Pourquoi les responsables traînent-ils tant quand des personnes ne reçoivent pas leur courrier et font la queue de 15 à 45 minutes parce qu'il n'y a pas de cases?